

FICHE DE DONNEE DE SECURITE'

(91/155/CEE)

DUCINOX

1. Identification du Produit et de la Société

- 1.1 Nature : Alliage Cr –Co pour céramique
1.2 Distributeur : UGIN'DENTAIRE
14/19 rue Henri Dunant
38180 Seyssins
tél. : 04 76 84 45 45
fax : 04 76 84 46 45
e-mail : info@ugin-dentaire.fr

2. Composition

2.1 Caractéristiques chimiques :

Composants	N°CAS	Concentration %	Phases R
Fer	7439-89-6	42	
Nickel	7440-02-0	28	R40-43-45
Chrome	7440-47-3	22	R45 - 23/24/25 36/37/38
Silicium	7440-21-3	4	R36/37/38

3. Identification des dangers

- 3.1 Le Nickel et le Chrome, à l'état pur, peuvent provoquer un cancer. Le Nickel et le chrome contenus dans les alliages formés à partir de barres ou de fils sont couramment utilisés dans beaucoup d'applications médicales. Le Chrome, à l'état pur, peut être toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Le Nickel, le Chrome, le Silicium peuvent causer des irritations par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Le Nickel, à l'état pur, peut causer des possibles risques d'effets irréversibles. Le Cobalt, à l'état pur, peut causer une sensibilisation par inhalation, et par contact avec la peau. **Cet alliage ne doit pas être utilisé sur des individus ayant une sensibilité connue au Nickel.**

4. Mesures de Premiers Secours

- 4.1 Contact avec la peau : Laver avec un apport important d'eau et de savon. Si l'irritation persiste, consulter un dermatologue.
4.2 Contact avec les yeux : en cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau. Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste
4.3 Inhalation : Amener la personne respirer l'air frais. Dans le cas de problèmes respiratoires, mettre sous respiration artificielle.

FICHE DE DONNEE DE SECURITE'

(91/155/CEE)

DUCINOX

- 4.4 Ingestion : en cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau . Si nécessaire consulter un médecin.

5. Mesures en cas d'Incendie

- 5.1 Moyen d'Extinction : CO₂, mousse, vapeur d'eau et tout moyen approprié dans cet environnement de travail.
- 5.2 A une température très élevée, l'alliage peut créer de la fumée.

6. Mesures après Déversement Accidentel

- 6.1 Protection Personnel : Ne pas inhaler les vapeurs, les fumées et les poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- 6.2 Protection de l'environnement : Empêcher la contamination des sols et de l'évacuation des eaux.
- 6.3 Méthodes de Nettoyage : Aspirer la poussière avec une aspiration afin d'éviter qu'elle ne se disperse dans l'air. Fermer hermétiquement dans des containers prévus à cet effet. Evacuer conformément à la législation en vigueur.

7. Manipulation et Stockage

- 7.1 Manipulation : Eviter l'exposition avec les poussières et les fumées. Porter des vêtements de protection pour les opérations de fonte, de meulage, de polissage. Eviter les contacts de la poussière sur les yeux ou la peau. **Procéder à la fonte, le meulage et le polissage avec une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer durant ces différentes opérations.**
- 7.2 Stockage : Utiliser des containers pour entreposer la poudre résiduelle. Il n'y a pas de précaution particulière pour le stockage des formes (solides) en vrac tels que les lingots, les barres et les tubes.
- 7.3 Conditions de stockage : Il n'y a pas de condition particulière recommandée.
- 7.4 Matières incompatibles : /
- 7.5 Conditions d'emballage : /
- 7.6 Matériaux d'emballage : /

8. Protection Individuelle

- 8.1 Mesures techniques de protection : Pas de mesure spéciale de protection.
- 8.2 Limite d'exposition : néant
- 8.3 Protection Personnel : néant
- 8.3.1 Protection de la peau : Eviter les contacts avec la peau. Porter des vêtements de protection.
- 8.3.2 Protection des yeux : en cas d'utilisation particulière, utiliser des lunettes de protection.
- 8.3.3 Protection respiratoire : Eviter l'inhalation et l'ingestion des poussières.



FICHE DE DONNEE DE SECURITE'

(91/155/CEE)

DUCINOX

14. Transport

14.1 Réglementations internationales : aucune réglementation particulière.

15. Informations réglementaires

15.1 Etiquetages réglementations CEE :

16. Autres Informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.